AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0451
FR0000054470-FS0307

2 avril 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 avril 2025, la société Citigroup Global Markets Limited a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 31 mars 2026, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, individuellement, 6 075 103 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 4,51% du capital et 4,07% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché et d'une diminution du nombre d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT détenues par assimilation.

A cette occasion, la société Citigroup Inc (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis) **n'a franchi**, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, **aucun seuil** et détenait indirectement, au 31 mars 2026, 7 521 082 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,58% du capital et 5,04% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Citigroup Global Markets Inc.	1 309 980	0,97	1 309 980	0,88
Citigroup Global Markets Limited	6 075 103	4,51	6 075 103	4,07
Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.	133 896	0,10	133 896	0,09
Citigroup Global Markets Europe AG	2 103	ns	2 103	ns
Total Citigroup Inc.	**7 521 082**	**5,58**	**7 521 082**	**5,04**

Au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 844 502 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) réparties comme suit :

- 114 006 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de contrats « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à échéance jusqu'entre le 31 décembre 2026 et le 15 décembre 2027 ; et

- 4 730 496 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

[1] Sur la base d'un capital composé de 134 735 648 actions représentant 149 163 244 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 411 272 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) réparties comme suit :

- 2 391 383 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *swap* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 4 août 2026 et le 18 juillet 2028[2] ; et

- 19 889 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 21 avril 2026[2].

[2] Sur la base d'un delta de 1.